

LYS *info*

N°16 NOVEMBRE 2015

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr



NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

La nuit de Bibliothèques est une opération lancée par la Métropole Européenne de Lille et relayée avec brio par la bibliothèque municipale de Lys-lez-Lannoy pour la deuxième année consécutive.

Un programme très riche destiné à tout public a donc été mis en place. Au programme : jeux de plateau en famille, initiation à l'illustration Manga, lectures théâtralisées sur le thème du fantastique, pièce de théâtre "Les Ensorcelées". Les nombreux participants ont été conquis.



BULLES EN NORD

page

4



DOSSIER CENTRAL SÉCURITÉ

page

6



1



2



3



4

NAISSANCES : SEPTEMBRE

Camille MOUTIEZ	1/09/2015
Maëva PARMENTIER	7/09/2015
Marceau PETIT	9/09/2015
Célestina VERBEKE	13/09/2015
Obeyda TRIKI	15/09/2015
Eva MARTINEZ	16/09/2015
Luka FAYARD NYS	17/09/2015
Lucie FAYARD NYS	17/09/2015
Louis DESPREZ	19/09/2015
Amine BENBAHLOULI	21/09/2015
Augustine KOUEMO YANGHU CATRIX	21/09/2015
Muammer DOGAN	27/05/2015
Nolan DELNATTE	29/09/2015
Eva SAUVAGE	30/09/2015

DÉCÈS : SEPTEMBRE

André NISSEN	4/09/2015
Robert POIX	6/09/2015
René DEPOORTERE	12/09/2015
Brigitte TIBERGHEN	16/09/2015
Monique PARMENTIER	17/09/2015
Marie LEMAIRE	21/09/2015
Edmonde MAROTEN	26/09/2015
Thérèse BARGIBANT	29/09/2015

1- TOURCOING JAZZ FESTIVAL

Exercice périlleux pour Dan Tepfer : improviser sur Bach avec les Variations Goldberg. Pari réussi !

2 - INAUGURATION SALLE KEUNEBROCK

L'ancienne salle Descartes vient d'être rénovée et dédiée au fondateur de l'association Lys Cyclo qui occupe désormais les lieux avec l'OMS.

3- RENCONTRE AVEC FRANCK THILLIEZ

Enorme succès pour le plus célèbre des écrivains à suspens français. Plus de 130 personnes étaient présentes à la bibliothèque le jeudi 8 octobre dernier.

4. SEMAINE BLEUE

L'initiation aux danses en ligne a rassemblé plus de 150 personnes salle Desmulliez pour le top départ de la Semaine Bleue dédiée aux seniors.

SOMMAIRE

CULTURE 4

- | Bulles en Nord
- | Salon de la création et de l'artisanat
- | Fantaisies animalières

SOLIDARITÉ 5

- | Réveillon de la solidarité 2015
- | Banque alimentaire
- | Plan grand froid

DOSSIER CENTRAL SÉCURITÉ 6

TRIBUNE LIBRE 10

- | Appel à volontaires élections régionales
- | Opération "Ma commune, ma santé"

EN BREF 11

AGENDA LYSSOIS 12

A NOTER

Vos informations associatives sont attendues au service Communication ou par mail : lberton@mairie-lyslezlannoy.com avant le 10 de chaque mois pour parution le mois suivant.



JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE LYS-LEZ-LANNOY

MAIRIE DE LYS-LEZ-LANNOY
31, rue Jean Baptiste Lebas
BP 7 - 59451 Lys-lez-Lannoy
03 20 75 27 07
communication@mairie-lyslezlannoy.com

Directeur de publication

Gaëtan JEANNE

Rédaction

Laurent BERTON

Conception et réalisation

Service Communication

Impression à 6100 exemplaires
IMPRESSION DIRECTE - Roubaix

Dépot légal octobre 2015

Papier issu de forêts durablement gérées.

L'EDITO DU MAIRE



Vous trouverez en page centrale de votre Lys Infos, des réponses aux questions que vous nous posez souvent.

Que faites-vous pour assurer notre sécurité ? Un système de vidéo surveillance efficace va bientôt être mis en service. Après un temps d'études, en effet, nous ne pouvons nous permettre

d'engager des sommes importantes et de bricoler un système pour faire un effet d'annonces. Ce n'est pas notre style.

Grâce un travail de tous les services municipaux, et en particulier du CCAS, nous avons réussi le pari de reprendre, en 6 mois, le foyer Longchamps. Ceci permet aux résidents d'y rester sans inquiétude.

Dès que nous avons eu connaissance d'un risque de déménagement de nos aînés, sans remettre à plus tard, nous avons mis en place une équipe pour étudier ce problème et nous apporter des réponses et surtout des solutions réalistes et humaines.

Un autre chantier va bientôt démarrer, derrière Agora. Celui de la crèche "La Pépinière", environ un an de travaux seront nécessaires avant d'accueillir les enfants.

Enfin, pour nos jeunes, nous avons signé une convention avec le collège Gambetta, afin d'étudier et de mettre en oeuvre différentes possibilités de lutter contre le décrochage scolaire, de redonner le goût d'apprendre à un enfant, quelque soit ses goûts, ses projets. C'est aussi un pari sur l'avenir.

En cette fin d'année 2015, nous aurons souvent le plaisir de nous rencontrer, lors du salon de la BD, du salon de la Création et de l'Artisanat, des Belles Sorties, des animations de l'Eden, du concert de la Sainte-Cécile, du Téléthon (4 et 5 décembre), des Elections Départementales (6 et 13 décembre), des rendez-vous, des permanences, où vous venez nombreux.

Toute l'équipe de l'Union Pour les Lysois est au travail. Notre ville progresse, se sécurise, s'anime, tout en restant à taille humaine.

Bonne lecture de votre journal.

Gaëtan JEANNE

Maire de Lys-lez-Lannoy
Conseiller Métropolitain

BULLES EN NORD

Le 28^{ème} Salon de la BD de Lys-lez-Lannoy "Bulles en Nord" aura lieu cette année les 7 et 8 novembre 2015 sur quatre sites : salle Desmulliez, Espace Culturel Maurice Codron, salle Paul Bert et la Ferme du Gauquier.

CEST André Taymans, auteur des séries "La main de Pangboche", "Caroline Baldwin" et illustrateur de l'affiche de cette édition, qui en sera le Président d'Honneur.

De nombreuses actions scolaires se mettent en place dans les écoles et collèges de Lys-lez-Lannoy mais aussi des communes voisines : Lannoy, Toufflers et Hem. Un concours de dessin sur le thème de "Garfield" sera proposé aux enfants.

De nombreuses expositions annexes ont été mises sur pied dans le cadre de "Bulles en Nord".

- Maureen Delebecq exposera à l'agence du Crédit Agricole de Lannoy du 29/10 au 12/11.

- André Taymans, président d'honneur, vous permettra d'admirer son travail à la salle Desmulliez pendant le salon les 7 et 8 novembre.

- Exposition Philippe Luguy à la ferme du Gauquier, du 29/10 au 12/11.

- Luc Deroubaix exposera quant à lui à la Médiathèque de Lannoy du 27/10 au 9/11.

- Une exposition autour de la BD "Abraham" sera visible à l'église Saint-Luc de Lys-lez-Lannoy du 29/10 au 9/11.

- Les jeunes de l'atelier BD proposeront leurs oeuvres dans le hall de la mairie de Lys-Lez-Lannoy.

- Les dessins du concours de BD seront exposés à l'Espace Maurice Codron pendant le salon.

- Tristan Demers, auteur québécois interviendra dans les communes avoisinantes de Lys-Lez-Lannoy autour d'activités consacrées aux plus jeunes.

Pas moins de 8 temps forts seront proposés durant et en marge du salon Bulles en Nord qui accueillera une quarantaine d'auteurs européens dont Nora Moretti, Jame Calderon, André Taymans, Hermann Jeremy, Renaud, Dufaux et bien d'autres. _

SALON DE LA CRÉATION ET DE L'ARTISANAT

Les 14 et 15 novembre prochains, le salon de la Création et de l'Artisanat ouvrira ses portes au public pour la 31^e fois de son existence.

PAS moins de 27 exposants pour cette édition avec entre autre des créateurs de bijoux, de la maroquinerie, des créations à l'aide de matériaux recyclés, des jouets en bois, de la fabrication de savon, des tourneurs sur bois et bien d'autres à découvrir lors de ce weekend.

Des associations, notamment Entraide à l'Enfance seront égale-

ment de la partie. L'association organisera une tombola avec des petits cadeaux à la clé, l'association Cani-Séniors qui proposera quant à elle, le samedi, un atelier d'art floral.

Une délégation de notre ville jumelle allemande Lotte sera présente pour proposer à la vente des produits typiques et festifs. 2 grandes tombolas permettront de gagner de nombreux lots offerts par la ville et par les artisans du salon.

Rendez-vous salle Desmulliez le week-end des 14 et 15 novembre de 10h à 18h sans interruption. _

FANTASIES ANIMALIÈRES

LE mercredi 24 novembre, à 20h au Théâtre de l'Eden, dans le cadre des Belles Sorties de la Métropole Européenne de Lille, l'Atelier Lyrique de Tourcoing proposera son spectacle dédié aux animaux : « *Fantasies animalières* ». Dans cette ménagerie musicale, vous découvrirez des créatures toutes plus farfelues les unes que les autres : l'araignée à moustaches, la souris d'Angleterre, le chat qui ne ressemble à rien, l'oiseau du Colorado ou la fourmi de 18 mètres. Avec humour, poésie, lyrisme ou fantaisie, le trio Denis Mignien, Stéphanie Gouilly et Elsa feront s'envoler votre imagination. Un peu plus tôt, le 18 novembre, l'école de musique, en collaboration étroite avec la Bibliothèque municipale sensibilisera les enfants de 6 à 10 ans à l'éveil musical lors de deux ateliers de 10h à 11h et de 11h à 12h. Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à l'école de musique pour y participer. _

ICH SPRECHE DEUTSCH*

L'Avenir Européen Lysois propose depuis le 13 octobre dernier des cours d'allemand pour les débutants.

Une première série de cours permet d'évaluer le niveau de chacun mais aussi de réviser pour les personnes ayant quelques bases.

Prochains cours : 3 et 17 novembre, 1^{er} et 15 décembre.

Pour tout renseignement : christian.plonquet@orange.fr

* Je parle allemand

RÉVEILLON DE LA SOLIDARITÉ



Le Réveillon solidaire change de formule et devient le Réveillon de la Solidarité.

L'OBJECTIF premier de la manifestation était de favoriser les familles en situation de précarité ou d'isolement, or, très peu de familles relevant de l'accompagnement CCAS participent réellement à la soirée au profit de tables complètes d'amis.

C'est donc dans l'optique de mieux recentrer l'évènement sur le public réellement ciblé que la politique tarifaire a été rehaussée.

Ainsi le repas adulte imposable passe à 30€, 15€ pour un adulte non-imposable, 5€ par enfant de 6 à 10 ans pour toutes les familles.

Cependant, un tarif spécial a été mis sur pied pour les familles suivies par le CCAS : 5€ par adulte et 2,5€ par enfant. La soirée reste gratuite pour tous les enfants de moins de 5 ans.

Les inscriptions auront lieu au CCAS le jeudi 12, samedi 14 et jeudi 19 novembre (Clôture définitive des inscriptions le 20 novembre). Pour vous inscrire : vous munir de votre avis de non-imposition, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de votre carte d'identité. Vous pouvez également faire un don au CCAS défiscalisable à hauteur de 60%.

A noter également qu'en cas de nombre insuffisant d'inscrits pour la soirée, celle-ci sera annulée. —

BANQUE ALIMENTAIRE

LA grande campagne de récolte de denrées alimentaires organisée par la Banque Alimentaire a permis en 2014, avec le concours de 160 associations caritatives, de fournir 8 millions de repas aux familles en situation de précarité dans le département du Nord.

Au niveau national ce sont près de 100 000 tonnes de produits qui ont été distribuées à 1 850 000 personnes.

A Lys-lez-Lannoy, elle aura lieu les 27 et 28 novembre dans toutes les écoles lyssoises.

La Banque Alimentaire, ce sont 102 établissements regroupés en fédération, 446 salariés et 4900 bénévoles permanents (pouvant atteindre plus de 125 000 lors des collectes nationales).

La structure couvre tout le territoire français ainsi que les Dom-Tom. 60% des produits récupérés sont issus de la grande distribution, des producteurs agricoles et industriels. 13% proviennent des collectes nationales.



PLAN GRAND FROID

La période hivernale approche et comme chaque année, le CCAS de la Ville de Lys-lez-Lannoy enclenche le plan "Grand Froid".

P OUR mémoire, le but du dispositif est double : d'une part, établir une liste des personnes âgées (ou handicapées) isolées ou fragiles et, d'autre part, leur fournir un support d'assistance en cas de situation difficile (dénegement entre autre).

Les personnes inscrites sur la liste feront l'objet d'appels téléphoniques réguliers chaque semaine.

L'inscription au plan "Grand Froid" est totalement gratuite.

Elle est destinée aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées en situation d'isolement.

Seules les personnes ayant effectué cette démarche bénéficieront de ces mesures de vigilance.

Cette année, le Plan Grand Froid débutera le 1^{er} décembre 2015.

Pour vous inscrire, appelez le CCAS au 03 20 81 82 06. —

FRANÇOIS MORTIER ADJOINT À LA SÉCURITÉ



LA sécurité est un de nos axes de priorité. Malgré la baisse importante des dotations de l'Etat nous mettons tout en oeuvre pour que notre ville soit plus sûre et que chaque Lysois se sente en sécurité dans notre commune.

A travers ce reportage vous retrouverez un bilan de ce qui a été mené

mais aussi un de nos gros projet pour les années à venir, le développement de la vidéo protection. Ce projet a débutera prochainement et s'étendra jusqu'en 2020.

Pour la commune, nous ne pouvons pas parler de sécurité sans parler de notre police municipale qui depuis janvier a retrouvé un nouveau souffle en recrutant un huitième agent (ce poste avait été supprimé par nos prédécesseurs).

Un deuxième véhicule a été réaffecté au service pour accroître la présence sur la commune mais aussi pour être plus réactif.

Je vous laisse maintenant découvrir le reportage.

CHRISTOPHE CORNE CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

Avec la réduction permanente de la présence effective de la police nationale, la police municipale se retrouve en première ligne pour représenter l'ordre public. Depuis quelques années nous observons un changement de fond de la délinquance.

Notre volonté est de devenir un partenaire local complètement intégré. Cette volonté peut se traduire, entre autres, par une amélioration de notre communication avec la population et notamment par l'utilisation des réseaux sociaux .un seul mot d'ordre : "servir" dans le respect absolu des personnes, quelles que soient leur nationalité, leur origine, leur condition sociale ou leurs convictions politiques, religieuses ou philosophiques.

LA POLICE MUNICIPALE EN QUELQUES MOTS

LE CADRE LÉGAL

Dans le cadre de ses pouvoirs de police administrative et judiciaire, le Maire doit assurer dans sa commune le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

La Police municipale, garante de ces préoccupations, constitue une véritable police de proximité à l'écoute des habitants.

Son champ d'action est vaste :

- Recueil et relevé d'identité.
- Constat des infractions pénales.
- Constat des infractions aux arrêtés du Maire et du Préfet.
- Palpation de sécurité et inspection visuelle des bagages à mains.
- Dépistage d'alcoolémie.
- Rétention du permis de conduire.

- Immobilisation et mise en fourrière des véhicules.

- Consultation des fichiers, des immatriculations et des permis de conduire.

- Accès aux parties communes des immeubles à usage d'habitation.

- Contrôle routier sur infraction au code de la route.

CE QUI EST MIS EN PLACE

Pour effectuer toutes ses missions, la Police municipale est composée de 8 agents (depuis janvier 2015), d'un chien policier et de 2 véhicules. Elle dispose également de la vidéo-protection actuellement en cours de développement. Elle patrouille tous les jours de 8h à 23h et également les

dimanches et jours fériés (horaires aléatoires). Mais elle ne s'arrête pas là : au-delà de l'aspect répressif, la dimension prévention prend également toute sa place : interventions diverses dans les écoles (voir page3), service des objets trouvés, opération tranquillité vacances (les agents surveillent régulièrement votre domicile durant votre séjour).

Récemment, la Police municipale a adhéré au Collectif des villes sur la Sécurité Urbaine (COVISUR) composé de plus de 25 communes de la métropole, afin de mettre en commun les savoir-faire et les expériences en matière de sécurité. De cette manière, elle réduit tous les jours un peu plus les inégalités, l'exclusion et le sentiment d'injustice.

VOISINS VIGILANTS

La Municipalité a adopté en collaboration avec la Police Municipale, le dispositif de participation citoyenne appelé « Voisins Vigilants ». L'objectif est d'informer les administrés.

Les voisins vigilants sont des citoyens désireux de créer un élan d'entraide et de solidarité dans leur quartier pour rendre leur vie plus rassurante et agréable.

Vingt-cinq réunions publiques ont été programmées sur l'ensemble du territoire Lysois. Aujourd'hui le dispositif compte 215 personnes qui adhèrent au concept.

LE CONCEPT

Instauré en 2002 au niveau national, le dispositif vise à accroître la vigilance des habitants face à la délinquance et notamment les cambriolages dans leur quartier. Les voisins vigilants manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté en étant attentifs aux faits inhabituels et à leur propre sécurité.

Attention : il ne s'agit pas d'espionner son voisin. D'après le Ministère de l'intérieur, les cambriolages dans les zones couvertes par une communauté voisins vigilants ont baissé de 20 à 40% selon les villes.



L'oeil grand ouvert du logo des "voisins vigilants" veille à la sécurité des membres de sa communauté.

LES ACTEURS

Trois acteurs collaborent au bon fonctionnement du dispositif :

Le voisin vigilant : la personne, membre de la communauté, qui constate l'infraction et qui donne l'alerte (le plus souvent en appelant le 17)

Le voisin référent : il est le lien entre la communauté et les forces de l'ordre. Il transmet les requêtes des membres mais informe également la communauté des bulletins d'alerte émanant des services d'ordre.

Le policier référent : l'agent de police municipale qui travaille en étroite collaboration avec le voisin référent (échange de numéros de téléphone). Il forme également la communauté aux règles de sécurité, à observer, ainsi qu'aux méthodes de signalement.

Lors de remises d'invitation pour adhérer au dispositif voisins vigilants de nombreuses personnes m'ont exprimé leur approbation à cette démarche visant à renforcer la sécurité. Les lysois font souvent le lien avec la police municipale qui contribuent également à améliorer le cadre de vie.

Dominique T.
Réfèrent Colombier Gutenberg

Le procédé voisins vigilants est une bonne chose à condition que les habitants du quartier s'impliquent dans ce système.

Michel R.
Réfèrent Verdières Dubar

Le résultat est me semble-t-il plus de vigilance et de complicité entre voisins. Ce dispositif a tissé des liens entre les adhérents, la police municipale et la municipalité.

Monique D.
Réfèrent Colisée Montois

J'ai décidé d'adhérer au dispositif voisins vigilants et d'accepter le rôle de référent de quartier. Les motivations sont simples : réunir, s'informer, informer, solidariser, partager et dynamiser la vie de quartier. Cette initiative a permis plus de proximité avec la commune et la police municipale et avant tout par l'échange de messages et d'alertes, de rester attentif et prudent et de prévenir des tentatives de cambriolages. Devenir voisins vigilants c'est avoir de bons réflexes, comme informer la communauté et la police municipale de faits inhabituels ou de dangers potentiels.

Lionel R.
Réfèrent Cohem

Faire partie d'une communauté voisins vigilants nous permet d'être alerté plus vite que le bouche à oreille qui nous informe peut être une semaine plus tard ou pas du tout de faits qui se seraient passés à côté de chez nous.

Estelle P.
Réfèrent Béguinage Tanneurs

COMMENT DEVENIR UN VOISIN VIGILANT ?

L'adhésion à l'un des cinq groupes existants à ce jour se fait via le site Internet www.voisinsvigilants.org

L'inscription y est totalement gratuite et vous pourrez, à l'issue de celle-ci, accéder à un portail intuitif vous permettant de poster rapidement une alerte mais aussi de suivre l'actualité de votre communauté et pourquoi pas de créer votre propre groupe de voisins vigilants. Si vous n'avez pas Internet, n'hésitez pas à vous faire connaître de votre voisin référent qui vous aidera dans vos démarches.

Lorsqu'une alerte est postée sur le site, toute la communauté reçoit l'information soit par mail, soit par sms.

DOSSIER

central

LA PRÉVENTION POUR TOUS

DANS LES ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

Le civisme, cela s'apprend dès le plus jeune âge. La police municipale de Lys-lez-Lannoy multiplie régulièrement ses interventions dans les écoles maternelles et primaires afin de sensibiliser les enfants aux règles élémentaires notamment en matière de sécurité routière.

Ainsi les écoliers passent chaque année en CM2 leur permis piétons après avoir répondu à un questionnaire relatif à leur parcours pratique réalisé en ville avec les agents.

Dans un autre domaine, la brigade canine et son responsable Stéphane Volckaert initie les enfants aux risques de morsures de chiens, qu'ils soient errants ou domestiques, le tout à l'aide de mises en situations fictives et d'un diaporama ludique et participatif.

Elle sensibilise également aux urgences à l'aide du "Secours civique". Cette séance d'une heure permet aux élèves d'apprendre comment réagir face à une situation d'urgence (incidents corporels de types : malaise, traumatisme, étouffement, saignement). Les points essentiels à retenir étaient : Qui alerter ? Savoir trouver les adultes, savoir donner l'alerte, expliquer la situation. Qui est blessé ? Quel incident ? Où s'est-il produit ? Quels gestes de secours ont été donnés ? Comment protéger la personne (élève ou adulte) victime d'un incident corporel ? Éviter les mouvements de panique, le sur-accident ; isoler le blessé.



Le permis piéton permet une meilleure connaissance de la route et de ses dangers

AU COLLÈGE GAMBETTA

Pour les plus grands, d'autres types de sensibilisations ont été pensés en adéquation avec leur âge.

Comment conduire un scooter électrique ? Au cours de cette formation pratique, l'élève effectue un travail d'initiation à la conduite du scooter. Cette formation pratique a lieu sur piste, et comporte donc une prise de risque limitée. Au cours de cette formation l'élève assimile : le contrôle progressif du scooter sans l'aide moteur tout d'abord puis à allure de plus en plus rapide, l'accélération et la maîtrise de sa vitesse, la maîtrise de son freinage, le slalom et l'évitement.

Lors des déplacements domicile-collège, de nombreux élèves circulent en deux roues et négligent souvent leur entretien et les règles élémentaires permettant de rouler en toute sécurité. Les policiers, en présence de François Mortier, Adjoint

à la sécurité, ont procédé à l'inspection des cycles (lumières, freins, feux, catadioptres, avertisseurs...) et ont échangé avec les élèves sur les risques qu'ils encourent à rouler avec un vélo en mauvais état.

POUR LES SENIORS

Les personnes âgées sont souvent la cible de démarchages abusifs. La police municipale se tient également à leurs côtés afin de les sensibiliser aux méthodes parfois agressives de ces escrocs.

Elle leur donne également de nombreux conseils et les erreurs à ne pas commettre pour éviter les agressions en pleine rue ou bien encore les vols par ruse (usurpation d'identité d'agents de France télécom, EDF-GDF par exemple...).

BILAN 2015 ET PROJET 2016

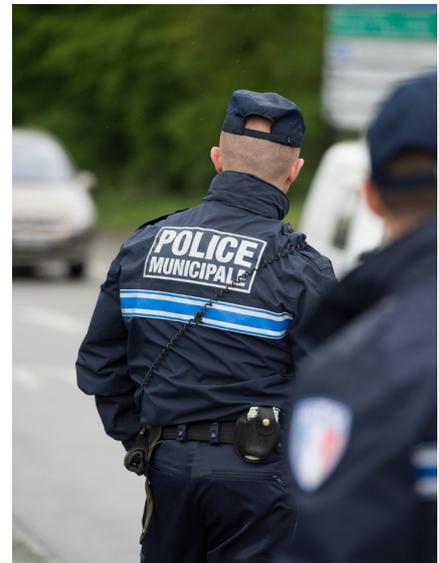
LES DIFFÉRENTS ARRÊTÉS EN VIGUEUR

Les arrêtés municipaux, signés par le maire dans le cadre de son pouvoir de police, réglementent certaines situations ponctuelles (événements culturels ou sportifs, accidents etc..) mais aussi permanentes. Le non-respect de ces arrêtés entraîne une amende de 38€. Voici la liste des arrêtés pris à ce jour :

- Interdiction de la mendicité puisqu'elle provoque des plaintes de particuliers et de commerçants (sollicitations abusives des passants, entrave à la circulation, atteinte à la tranquillité publique, hygiène des espaces publics).
- Pour des raisons d'ordre public, de protection du patrimoine communal, de sécurité publique, il y a lieu de fixer par voie réglementaire les dispositions applicables à la fréquentation aux abords de l'église Saint-Luc.
- Afin de préserver la sécurité, la tran-

quillité et l'agrément du public, l'accès aux parcs et jardins est réservé aux piétons pour la détente et la promenade.

- Afin de faciliter les manoeuvres des véhicules stationnés sur le parking rue du Colisée et de prévenir les accidents, le stationnement des véhicules est interdit le long de la haie du parking.
- Considérant que le transit des véhicules d'un poids supérieur à 3,5 T génère des nuisances rue Jean Bart, il est nécessaire pour la sécurité des usagers et des riverains de dévier le trafic.
- Réglementation des rassemblements sur la voie publique rue Gustave Nadaud.
- Faisant suite à la demande du service des sports de la ville et au regard des aspirations des riverains, les conditions d'accès aux terrain de sports sont réglementées suite aux rassemblements diurnes ou nocturnes de nature à compromettre la



tranquillité du voisinage.

- Il a été constaté des pratiques dites de "mécanique sauvage" sur des véhicules sur le territoire de la commune. Les témoignages des administrés confirment la récurrence incessante des faits. En raison de ces troubles, il convient de prendre les mesures adéquates.

LES INFRACTIONS EN CHIFFRES

Les efforts engagés par la nouvelle majorité depuis 2014 pour maîtriser les atteintes à l'intégrité physique ainsi que la lutte contre les cambriolages permettent de constater une diminution significative des faits constatés sur la ville. En revanche, on note une hausse par rapport à 2013 des infractions liées aux stupéfiants.

INFRACTIONS	2013	2014	Du 1/01 au 31/08/2015
Atteintes à l'intégrité physique	74	68	14
Vols à la roulotte et vols d'accessoires sur véhicule	156	123	24
Vols par effraction (abris de jardin, garages)	12	11	19
Vols par effraction d'habitations	121	102	52
Vols automobiles et deux-roues à moteur	64	58	19
Vols avec violence (hors domicile)	14	13	5
Incendie de véhicules	10	16	6
Infraction liées aux stupéfiants	30	90	-

LES OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2016

- Accentuer la lutte contre les vols par effraction.
- Lutter contre le trafic lié à l'usage et à la vente de stupéfiants.
- Poursuivre la lutte contre l'insécurité routière.
- Étendre la vidéo protection dans la ville.
- Poursuivre les actions de prévention.

Espace réservé aux différents groupes du Conseil Municipal pour leur expression libre, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et du règlement intérieur du Conseil Municipal adopté le 4 juin 2008.

A NOTER

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le mercredi 9 décembre 2015 à 19h salle du Conseil en mairie. Retrouvez l'ordre du jour, les comptes rendus des débats et les délibérations du Conseil Municipal sur le site Internet www.lyslezlannoy.fr

UNION POUR LES LYSSOIS GROUPE MAJORITAIRE

LORS du dernier conseil municipal, l'opposition socialiste a justifié la baisse drastique des dotations et le gouvernement dans sa politique d'étranglement des collectivités locales et donc de Lys-lez-Lannoy.

L'opposition attaque, vocifère mais lors de cette séance elle fut désarçonnée lorsque le 1^{er} adjoint leur demanda leurs solutions pour faire face à cette baisse de rentrée financière : aucune proposition d'économie... S'opposer c'est proposer pour

le bien commun.

Ce n'est pas de gaité de coeur que la majorité a demandé une participation pour les TAP ainsi que l'augmentation de quelques centimes pour les repas. Nous y sommes contraints ! Une des principales raisons c'est les choix menés dans notre pays par le président socialiste : François HOLLANDE... Au fait, qui a voté pour lui ?

Francis PILLOIS
Président de groupe

LYS ENSEMBLE

LA majorité municipale a montré clairement depuis 18 mois que la jeunesse n'était pas sa priorité. Elle porte à présent un coup rude à la cohésion sociale dans notre ville. Depuis un an, il n'y a plus d'adjoint aux affaires sociales, le maire s'étant auto-proclamé compétent en la matière. Le même maire qui, lorsqu'il est interrogé en conseil municipal sur la composition du conseil d'administration du CCAS, est incapable de répondre.

Le CCAS, entité autonome, verra ses pouvoirs renforcés car les com-

pétences en matière de solidarité, prévention santé, et animations seniors y seront transférées. Les commissions municipales correspondantes seront amputées, voire totalement supprimées !

Autant de thématiques essentielles qui échapperont à la caution démocratique du conseil municipal, puisqu'elles seront traitées au conseil d'administration du CCAS sans passer par le vote des élus de la République.

Les élus du groupe Lys Ensemble

C'EST VOUS QUI VOYEZ, VOUS QUI DÉCIDEREZ

LA tombe du Lysois Inconnu. Le rituel de la Toussaint fleurira notre cimetière et ceux qui y reposent.

Cette fête rappelle que nous sommes devenus à la fois "Lysois éternels" mais aussi "migrants sur terre" tout au long de nos vies.

Fiers de ce passé commun qui nous unit, restons solidaires pour mieux construire l'avenir de tous. Arrêtons nous devant une tombe abandonnée.

Aline ANDRE

APPEL À VOLONTAIRES ELECTIONS RÉGIONALES

LES 6 et 13 décembre prochains, les Lysois seront appelés aux urnes afin d'élire leurs nouveaux Conseillers Régionaux.

La mairie recherche activement des bénévoles pour tenir les bureaux de vote en tant qu'assesseur.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher du service Administration Générale de la mairie au 03 20 75 27 07 ou en envoyant un mail à l'adresse suivante :

etat-civil@mairie-lyslezlannoy.com

MA COMMUNE, MA SANTÉ

LA ville de Lys-lez-Lannoy adhèrera prochainement au dispositif "Ma Commune Ma Santé" en partenariat avec l'Association ACTIOM, et pourra vous faire bénéficier d'une complémentaire santé communale mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.

Elaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du gain en pouvoir d'achat, cette mutuelle communale a pour but de favoriser le retour aux soins de santé pour tous ou d'alléger le coût des cotisations.

Une grande réunion publique aura lieu à ce sujet le jeudi 19 novembre à 18h, salle De Bee, Espace Culturel Maurice Codron.

NOUVEAU À LYS !

Un futur **cabinet paramédical** rejoindra dès 2016 la future zone Stein, au 80, Promenade de l'Avenir.

Actuellement basé sur Hem, 847 rue des écoles, le cabinet comporte un diététicien nutritionniste, un psychologue, un kinésithérapeute, un ostéopathe et une infirmière.

Ces praticiens seront rejoints lors de l'installation par un pédiatre, un médecin généraliste, des kinésithérapeutes et de nouveaux infirmiers.

LE TEMPS 2 VIVRE

ASSOCIATION nouvellement créée à Lys-lez-Lannoy depuis septembre 2015, Le Temps 2 Vivre propose des séances de massage pour nourrissons de 1 à 9 mois ainsi que des cours de langue des signes bébé (de 4 à 24 mois) afin de partager avec votre enfant des moments de complicité et de bien-être.

Ces ateliers s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers et se déroulent sur 5 sessions d'une heure espacées d'une semaine afin de mettre en pratique ce que vous aurez appris.

LE MASSAGE POUR BÉBÉ

Pour apprendre à détendre, soulager ses douleurs et renforcer le lien d'attachement avec votre enfant, une instructrice formée par l'Association Française de Massage pour Bébé vous accompagnera pour vous conseiller sur les méthodes de massage mais aussi sur le choix des produits à appliquer. Au cours de ces séances vous échangerez également sur les pleurs, les coliques ou tout autre "petit bobo" du quotidien.

LANGUE DES SIGNES BÉBÉ

Savoir communiquer avec le nourrisson avant l'arrivée des premiers mots (qui apparaissent en



général à 18/24 mois), c'est précisément le but des séances de langue des signes bébé. A l'instar du massage, une formatrice compétente vous aidera à interpréter les gestes de l'enfant et vous enseignera les signes de la vie quotidienne ainsi que des comptines.

Effets pour le bébé : se faire comprendre sans pleurer, moins de frustration, stimule l'apprentissage développe la complicité. —

CONTACT

letemps2vivre@hotmail.com
www.letemps2vivre.sitew.fr
 Facebook : le-temps-2-vivre

AGENDA *sportif*

CP LYS LILLE METROPOLE

Salle Valéria Borza

Championnat Pro A Dames

24/11 - 19h : reçoit TT Saint-Quentin

Champions League

27/11 - 19h : reçoit le Zamek Tarnobrzeg (Pologne)

MOUVEMENT VOLLEYBALL LYSSOIS

Complexe Jules Ferry

SGA (Garçons)

8/11 - 15h : reçoit l'Etoile Sportive d'Arques

SFA (Filles)

7/11 - 18h : reçoit Mouvaux A
 28/11 - 18h : reçoit Bailleul A

STELLA LYS

Stade Jean Cholle

Seniors A

8/11 - 14h30 : reçoit Hellemmes AS
 29/11 - 14h30 : reçoit Leforestaef

Seniors B

1/11 - 15h : reçoit Houplin US
 22/11 - 14h30 : reçoit Baisieux AS

Seniors C

1/11 - 13h15 : reçoit Mons FC
 22/11 - 12h45 : reçoit Lille Hoover

LYS RANDONNEE CLUB

RDV salle Desmulliez

8/11 - 8h30 : Blandain (12km)
 15/11 - 8h : Wasquehal (12km)
 22/11 - 8h30 : Bersée (11km)
 29/11 - 8h30 : Herinnes (11km)

VOS RENDEZ-VOUS DU MOIS À TÉLÉCHARGER SUR www.lyslezlannoy.fr

DIMANCHE	1	- Fête de la Toussaint.
MERCREDI	4	- Repas de l'association Les Amis du Béguinage. A 12h au Béguinage.
VENDREDI	6	- Inscriptions pour les colis de Noël des aînés (nés avant le 31/12/1946) du quartier Jules Guesde - Justice. De 14h30 à 17h30 à l'Espace Maurice Titran. Vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.
SAMEDI	7	- 7 et 8 : Salon de la BD Bulles en Nord (voir programme complet en page 4). - Inscriptions pour les colis de Noël des aînés du quartier du Centre. De 9h à 11h30 au Béguinage. Vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. - Inscriptions pour les colis de Noël des aînés (nés avant le 31/12/1946) du quartier Jules Guesde - Justice. De 9h30 à 11h30 à l'Espace Maurice Titran. Vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. - 7 et 8 : 2 ^e séance de BD Sphère. A 16h à la Bibliothèque municipale.
MARDI	10	- Veillée du Souvenir. 17h30 au square du souvenir au cimetière de Lys-lez-Lannoy.
MERCREDI	11	- Journée Nationale du Souvenir. A 10h30 au square des combattants du Bon Poste.
SAMEDI	14	- Salon de la Création et de l'Artisanat. De 10h à 18h, salle Desmulliez (voir article en page 4). - Soirée Couscous avec les Amis du Béguinage. A partir de 18h, salle du Béguinage. - Inscriptions pour les colis de Noël des aînés du quartier du Centre. De 9h à 11h30 au Béguinage. Vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. - 14 et 21 : Inscriptions pour le Téléthon du 5 décembre. De 9h à 11h au CCAS.
DIMANCHE	15	- Grand concert - spectacle gypsy et musique espagnole avec l'association Andalucia. A 15h (ouverture à 14h30), à la Ferme du Gauquier. Réservation obligatoire sur le site www.asso-andalucia.e-monsite.com
LUNDI	16	- Du 16 au 20 novembre : campagne de dératization d'automne. Les personnes intéressées peuvent se rendre au service technique de la mairie afin de se fournir gratuitement en raticide.
MARDI	17	- 17, 19, 24 et 26 : Inscriptions pour la campagne hivernale des restos du Cœur. De 8h30 à 11h, maison de quartier du Bon Poste. Distribution des repas le 1 ^{er} décembre.
MERCREDI	18	- Ateliers Découverte musicale par l'Atelier Lyrique de Tourcoing, en partenariat avec la Bibliothèque et l'Ecole de Musique municipales. De 10h à 11h et de 11h à 12h, pour les enfants de 6 à 10 ans, salle de l'Harmonie, Espace Maurice Codron. Réservations auprès de la Bibliothèque au 03 20 66 13 70. - Inscriptions pour le Téléthon du 5 décembre. De 14h à 16h à l'Espace Culturel Maurice Codron.
JEUDI	19	- Du 19 au 28 : inscriptions pour les mercredis récréatifs, les TAP de janvier, février et mars 2016 ainsi que pour les ALSH de Noël. De 8h30 à 17h (mardis, jeudis et vendredis), de 9h à 11h30 (samedis). Fermé le lundi et le mercredi. Vous munir des documents habituels ainsi que du carnet de vaccination. - Réunion publique sur le dispositif "ma commune, ma santé". A 18h, salle De Bee, Espace Culturel Maurice Codron.
VENDREDI	20	- 20 et 24 : Inscriptions au Thé dansant inter générationnel "Dansons avec Saint Nicolas" du 12 décembre au Béguinage. De 9h à 11h au CCAS.
SAMEDI	21	- Inscriptions pour les colis de Noël des aînés du quartier Cohem - Vert Pré. De 9h à 11h30 à la cafétéria de l'Espace Culturel Maurice Codron.
DIMANCHE	22	- 40 ^e Banquet du Fresnoy. Salle André Desmulliez à 12h.
MARDI	24	- L'Atelier Lyrique de Tourcoing présente son spectacle "Fantaisies animalières" dans le cadre des Belles sorties. A 20h, Théâtre de l'Eden. Entrée gratuite. Réservation au service Culture-Animation au 03 20 75 27 07.
MERCREDI	25	- Goûter de l'association Les Amis du Béguinage suivi d'une tombola, à 14h au Béguinage. - Inscriptions pour le Téléthon du 5 décembre. De 14h à 16h au CCAS.
SAMEDI	28	- du 28/11 au 12/12 : Braderie de livres et de cd audio à la Bibliothèque municipale. Tout à 1€. - 28 et 29 : spectacle de l'association Les Musickos "De la Lune à la Terre". A 20h le samedi et à 16h le dimanche, au Théâtre de l'Eden. Entrée : 5€ (2,5€ - de 12 ans, gratuit - de 6 ans) - Loto du Judo Club Lyssois avec petite restauration. A 18h, salle Desmulliez. Inscriptions au bureau du club ou par mail : annesophiejudo@gmail.com